

QUEL AVENIR POUR LE BILLET ?

LA CGT LANCE LE DÉBAT

Conférence-débat du 7 juin à Vic le Comte



Élus, économistes, représentants de salariés de la filière fiduciaire, syndicalistes européens, experts... ont répondu à notre invitation sur ce sujet crucial pour notre avenir.



De gauche à droite :
Denis DURAND, économiste
André CHASSAGNE, député
Roland BLANCHET, maire de Vic
François VAURE, secrétaire national CGT Banque de France
Bernard FILLIAT, association de consommateurs INDECOSA
Jean-Marie ROUX, économiste
Guy PONNET, syndicaliste européen
Fabienne ROUCHY, secrétaire générale CGT Banque de France

Le billet, une relique du passé ?

La monnaie fiduciaire (du latin *fiducia*, la confiance) est aussi ancienne que la monnaie elle-même. Aujourd'hui, la production des billets euros est répartie par la BCE entre les différentes banques centrales nationales, qui peuvent déléguer la production de leur « quota » à des imprimeries privées ou à une imprimerie publique détenue par la Banque centrale, comme en France ou en Espagne. Notre imprimerie de Chamalières produit près de 20% des billets en circulation dans la zone euro.

Ceux qui appellent de leur voeux la disparition du billet vantent la traçabilité et la praticité des paiements électroniques et de la carte bleue, et font mine d'oublier les nombreux avantages de la monnaie fiduciaire. Le taux de fraude à la carte bancaire en France s'établissait en effet à 0,064% des transactions pour 399 millions d'euros en 2016, là où l'on estime le nombre de faux billets en circulation à 0,0004%.

Un règlement en espèces est donc 150 fois plus sûr.

Le billet est souvent présenté comme vecteur de blanchiment et de financement d'activités criminelles, mais le groupe d'action financière (GAFI) [organisme intergouvernemental de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme] estime dans son rapport de 2013 que les paiements mobiles et les cartes prépayées sont tout autant utilisés. Quant aux fraudeurs fiscaux, les montages financiers dans des établissements « respectables » ont depuis longtemps remplacé les mallettes de billets.

Le billet est aussi un moyen de paiement gratuit, dont l'utilisation n'est pas soumise à la présence de réseau fibre ou mobile, et sa disparition viendrait aggraver l'exclusion financière dont sont victimes les plus précaires. Sans compter les éventuelles pannes ponctuelles qui peuvent toucher massivement la population.

Enfin, l'utilisation de billet rapporte à la collectivité à travers le droit de seigneurage, perçu par la banque centrale et reversé à l'État sous forme de dividendes.

Pourquoi cette croisade contre le « cash » ?

Si le billet est à ce point dans le viseur des banques commerciales et de ceux représentant leurs intérêts, c'est non seulement parce que son usage leur coûte – sa distribution ou son stockage sont à leurs frais – mais aussi parce qu'elles perçoivent des revenus sur les autres moyens de paiement.

En effet, outre les frais directement facturés pour la mise à disposition d'une carte, d'un terminal de paiement pour le commerçant, ou de fonctionnalités spécifiques sur une appli mobile, la traçabilité est également une source de revenus. Sans même entrer dans les débats sur l'atteinte à la vie privée que peuvent constituer la conservation de données concernant nos habitudes de consommation ou nos allées et venues, ces données peuvent être exploitées ou revendues à des partenaires commerciaux.

L'enjeu est donc bien la privatisation de la monnaie et sa captation au profit des actionnaires.

**Leur victoire est-elle inéluctable ?
Bien sûr que non !**

Au-delà de l'usage du billet, c'est bien la question d'un contrôle public des moyens de paiement qu'il faut poser.

Au moment où le rapport CAP 2022 dévoile une proposition gouvernementale intitulée « vers une société sans cash », la CGT soumet des éléments au débat.

Le billet, objet de cohésion européenne

Il faut une collaboration des banques centrales nationales (BCN) pour garder le savoir-faire au sein de l'Eurosystème et permettre que la conception et l'impression des billets euros soient réalisées en majorité dans le cadre du pilier public européen de fabrication des billets, au sein de la Banque de France.

C'est en ce sens que les syndicalistes européens du SCECBU (Union des syndicats des banques centrales nationales), s'adressent à la BCE pour qu'elle oriente les activités vers le pilier public, le modèle de compétition entre imprimeries publiques/privées n'étant pas pérenne à long terme et favorisant les baisses de coût au détriment des salariés.

Le billet, objet de confiance entre acteurs économiques

La monnaie est une institution qui repose sur la confiance. La création des banques centrales a permis de garantir la monnaie. Aujourd'hui la politique de la Banque de France est l'externalisation de l'entretien des billets, ce qui risque de conduire à une catastrophe. Il est dangereux de confier au privé la gestion de la monnaie et fondamental d'avoir des billets de bonne qualité, exempts de contrefaçon et qui donnent confiance.

Le code monétaire et financier nous donne la mission fondamentale de fabrication et d'entretien des billets qu'il nous faut garder, y compris pour pouvoir continuer à assurer un service bancaire minimum de proximité.

Il faut que l'imprimerie et la papeterie développent la recherche et développement pour consolider le statut du personnel et donner des perspectives de développement professionnel, des activités d'avenir et des carrières.

Le billet, seul lien tangible de la BCE avec tous les citoyens européens, est un objet de cohésion européenne.

Le billet, objet d'un enjeu citoyen

Il faut s'opposer à une vision technique de la monnaie confiée à des spécialistes, car c'est un enjeu citoyen qui nous concerne tous. Une étude de la BCE montre que dans la zone euro les paiements en espèces représentent 79% des paiements, essentiellement dans les commerces de proximité pour des achats inférieurs à 50 €. En France, l'utilisation des espèces dans les magasins représente 68% des transactions.

De nombreux commerces refusent le cash en Suède et les banques ont développé des applications permettant des échanges entre particuliers, sauf que le parlement suédois prépare un rapport qui montre les inconvénients de la suppression du cash : l'exclusion financière se rajoutant à l'exclusion numérique pour beaucoup de personnes en difficulté.

Supprimer le cash renforcerait encore le pouvoir des banques commerciales dans leur propre intérêt et pas dans celui des citoyens.

Le billet, un enjeu public qui matérialise la confiance que les acteurs économiques se font les uns vis-à-vis des autres.

Le billet, un enjeu citoyen qui concerne toute la société et relève du service public.

**Le billet
Un
objet
précieux**

Le billet, objet de service public

Certaines missions régaliennes sont menacées de privatisation par le libéralisme et rien n'est protégé. Il y a aujourd'hui des actions permanentes de destruction des services publics. La casse du statut des cheminots répond à la volonté de tout libéraliser. L'industrie de l'armement, très liée à notre indépendance, à notre souveraineté, est privatisée et des attaques du statut des ouvriers d'État se multiplient pour affaiblir les savoirs faire. Ils perdent leur garanties, leur progression de carrière, et sont avalés par le privé.

Un affaiblissement de la fonction publique parlementaire est à l'œuvre également, qui est anti démocratique : des consultants privés auraient en charge la politique législative d'un pays ! Nous sommes dans ce contexte de casse généralisée. L'objectif est d'anticiper les coups portés et d'être à l'offensive. Il faut partager nos propositions pour pouvoir les porter sur le plan politique et défendre les services publics dans leur ensemble.

Le billet, objet de cohésion territoriale

Les banques privées ont pour maître mot la rentabilité, leur projet est l'externalisation de toute la filière espèces. La distribution et les services à la clientèle s'amenuisent, les salariés des banques privées deviennent des vendeurs exclusivement : 80% des espèces sont distribuées par des automates dont la gestion est externalisée. Le réseau bancaire se réduit : après les fermetures d'agences bancaires les distributeurs sont enlevés ou loués aux municipalités au seul profit des banques. Les banques privées oublient leur rôle d'intérêt général. La désertification des territoires est en marche, particulièrement en milieu rural.

Le billet, objet d'indépendance politique garant de liberté

Non seulement la monnaie est un moyen de paiement, mais elle est aussi un moyen d'indépendance politique. Les pouvoirs publics considèrent qu'il n'y a que 3 moyens de paiement modernes : la carte bleue, le prélèvement et le virement. Les espèces favoriseraient la fraude fiscale et le terrorisme alors qu'en réalité elles coûtent cher aux banques, en stockage en particulier. L'utilisation des distributeurs automatiques de billets (DAB) d'un concurrent de sa propre banque est d'ailleurs souvent payante. Les banques suppriment des DAB pour raison de coût, ce qui pose le problème de la proximité et de l'accès au billet gratuit, alors que les montants des retraits sont toujours plus importants.

Le développement de l'utilisation des moyens de paiement dit « modernes » ne prend pas en compte les risques de bugs informatiques dont certains se sont déjà produits. Quant à la lutte contre la fraude fiscale, celle-ci ne se situe pas à ce niveau et il faut défendre le billet de banque, garant de liberté individuelle, et son accès gratuit. Dans une dictature, l'existence des seuls moyens de paiement électroniques et contrôlables pourrait être un outil d'asservissement des populations.

Le billet, objet d'intérêt général

Le rapport de l'expertise votée par les élus du CCE sur le plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) 2018/2019 démontre que ce plan de réorganisation n'a pas de nécessité économique et qu'il n'y a aucune justification légale aux suppressions d'emplois et aux licenciements potentiels puisque ni la situation financière de l'entreprise ni sa compétitivité ne sont menacées.

La Banque de France a mis en place depuis 2012 un plan massif de suppression d'emplois dans le cadre d'un PSE à tiroirs, dont elle a prévu de déployer le 3^{ème} volet jusqu'en 2020. Ces réorganisations relèvent d'un choix de se désengager de la filière fiduciaire au profit du secteur privé, en créant un marché du recyclage qui risque de fragiliser une mission d'intérêt général. Outre le fait que le PSE n'est pas à la hauteur de la situation financière de l'entreprise et manque de transparence et d'équité, derrière ce plan de réorganisation la stratégie de la Banque à moyen terme semble avoir pour unique objectif l'accroissement des remontées de résultat vers l'État actionnaire.

Malgré un vote favorable du parlement européen en 2005, l'émission du billet de 1 € n'est toujours pas à l'ordre du jour.

A l'instar du dollar le billet de 1 € serait très utile dans de nombreux pays, notamment les pays qui avaient une monnaie très faible avant l'arrivée de la nouvelle. Le conseil des gouverneurs des banques centrales bloque sur ce sujet, ce qui pose la question de la démocratie. Si au moment du lancement de l'euro nous n'avions pas assez de capacité, tous les arguments qui empêchaient cette production à l'époque ont disparu et cela ne devrait plus poser de problème aujourd'hui. Les pièces sont de la responsabilité des ministres des finances, les billets de celle des BCN.

Une proposition de résolution européenne et une proposition de loi sur le billet de 1 € pourraient être portées par des élus. Celles-ci sont issue de ce débat du 7 juin, utile pour nourrir l'action politique des élus.

Les impacts de la stratégie de la Banque de France sur les sociétés de transport de fonds et leurs salariés

Le secteur Transports de Fonds décline depuis de nombreuses années, particulièrement à compter de 1985, du fait de la disparition ou de l'absorption de petites et moyennes entreprises par les deux entreprises majeures du secteur Brink's et Loomis, et de leurs réorganisations successives qui ont conduit à réduire les effectifs de 30 000 à moins de 10 000 salariés.

Ces grosses sociétés se livrent une « guerre » commerciale sans merci, un dumping social franco-français au détriment des conditions d'emploi, de travail et de sécurité des salariés, sur un marché qui n'est pas extensible.

Parallèlement, d'importantes évolutions technologiques associées à la révolution numérique dans le milieu bancaire et aux réorganisations de la Banque de France qui ferme des caisses sur le territoire, bouleversent totalement les métiers et menacent l'avenir de la profession.

L'industrialisation des métiers de caisse et les réorganisations des centres-forts de la Banque de France mettent également à mal l'emploi des salariés de la filière « traitement de valeurs », allongent les temps de route avec des sommes importantes et augmentent les risques d'attaques. Les fermetures d'agences bancaires, les suppressions de DAB et le développement des paiements dématérialisés réduisent le nombre de dessertes et les prestations, au détriment des investissements et des emplois.

Les entreprises de transport de fonds sont contraintes de se réorganiser, ferment des agences, des sièges régionaux et réduisent massivement leurs effectifs dans le cadre d'une concurrence exacerbée, avec pour conséquence le non-respect du code de déontologie et de la réglementation encadrant la profession (temps de travail, durée des dessertes, non-respect des plafonds de montants transportés en véhicule léger solo, exercice sans certificat de qualification professionnel adéquat, etc. qui peuvent mettre en péril l'intégrité physique des convoyeurs).

L'évolution dans la filière fiduciaire implique une déconstruction et une déstructuration d'un savoir-faire et d'un professionnalisme qui engendrent un désastre sur le plan social, humain et citoyen pour le service au public, et annonce la mort de la profession.

Malgré un contexte général difficile, d'autres choix sont possibles

L'idée que nous sommes en crise et que nous ne pouvons rien obtenir est trop répandue. La fédération des finances CGT regroupe des syndicats des secteurs publics et semi-publics dont les missions concernent le financement de l'économie (de la direction générale des finances publiques - DGFIP -, des douanes, de l'INSEE, de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes - DGCCRF -, de la Banque de France, etc.)

Nos missions sont en effet complémentaires, notamment pour lutter contre le terrorisme, contre le blanchiment, contre la fraude fiscale (60 milliards d'euros). Un vérificateur en entreprise de la DGFIP rapporte en moyenne 1,5 millions d'euros annuels.

Des luttes se développent partout en France et en Europe, elles sont en rapport avec les attaques contre les missions de service public : la grève générale en Grèce, le mouvement en Allemagne qui a conduit à une victoire sur les rémunérations, etc. Nos syndicats et nos fédérations sont des outils au service des salariés et de leurs revendications, telle la défense de nos missions.

La CGT fait des propositions :

Notre volonté est de populariser les éléments de ce débat vis-à-vis des salariés mais aussi de la population, afin que chacun puisse s'approprier tous les enjeux dont le billet est l'objet.

Nous engagerons une démarche intersyndicale sur le sujet, avec notamment nos camarades du SNABF Solidaires et le CGRP présents lors de cette conférence, afin d'affiner des propositions communes et les porter devant l'employeur.

Nous informerons et solliciterons les élus de la nation dans l'unité, notamment pour qu'une mission parlementaire sur le service public de la monnaie puisse être diligentée.

Celle-ci aiderait à mettre en avant la nécessité du développement du secteur Recherche et Développement dans l'usine intégrée de Vic le Comte regroupant papeterie et imprimerie à partir de 2023 (projet « Refondation ») et d'assurer la qualité des billets en concurrence avec d'autres moyens de paiement. La nécessité de coupures de 1 € pourrait aussi être mise en évidence ce qui permettrait d'étayer une résolution européenne sur le sujet.

Nous utiliserons les conclusions du rapport de JDS expert, qui valide ce que nous disons depuis longtemps : le projet de réorganisation des caisses relève d'un choix de la Banque de se désengager de la filière fiduciaire au profit du secteur privé, au risque de fragiliser une mission d'intérêt général.

Nous proposerons d'actualiser en ce sens notre projet intersyndical pour une Banque de France au service de la société au-delà de 2020.

Nous programmerons une tournée dans les caisses dans l'unité la plus large, pour aller à la rencontre des collègues et porter avec eux, en construisant la mobilisation, leurs revendications en matière de conditions d'emploi, de conditions de travail et de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences.

Gouvernance de l'entreprise : des méthodes libérales

La direction, pour réduire les coûts du travail en interne, choisit de créer artificiellement un marché privé de l'entretien des billets en fermant ses caisses, de développer le Lean management à la fabrication des billets notamment et de privilégier la communication au savoir-faire.

En effet, après le taylorisme et le fordisme, le Lean management se développe et ses concepts tels l'agilité, la culture clients, le « bonheur au travail », sans se poser la question du travail en organisant des jeux, etc. Seul l'affichage est séduisant, alors que l'impact de cette chasse aux temps morts est calamiteux sur les conditions de travail et la santé des salariés.

Merci à tous les intervenants

Roland BLANCHET, maire de Vic le Comte

André CHASSAIGNE, député et président du groupe parlementaire Gauche Démocrate et Républicaine

Denis DURAND, économiste

Dominique FICHTEN, fédération des finances CGT

Bernard FILLIAT, INDECOSA (association de consommateurs)

Yannick GUILLEMAUD, conseiller général représentant le personnel au conseil général de la Banque de France

Patrick HUBERSCHWILLER, secrétaire national CGT Banque de France

Valérie LEFEBVRE-HAUSSMANN, secrétaire générale fédération banques et assurances CGT

Patrick NOSZKOWICZ, fédération transports CGT

Guy PONNET, syndicaliste banque nationale belge, animateur groupe de travail « billet » du SCECBU (union des syndicats des banques centrales d'Europe)

Jean-Marie ROUX, économiste

Fabienne ROUCHY, secrétaire générale CGT Banque de France

Tibor SARCEY, expert du cabinet JDS-Expert

François VAURE, animateur du débat secrétaire national CGT Banque de France